

JYOTI S.A., Fribourg

Les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale extraordinaire

qui se tiendra le 13 octobre 2008, à 9 heures, c/o Etude Poncet Buhler & Lacin, 5, rue Pedro-Meylan, Genève.

L'ordre du jour sera le suivant:

Adoption de nouveaux statuts.

Le conseil d'administration propose d'adopter de nouveaux statuts dont le projet pourra être consulté par chaque actionnaire au siège de la Société et à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour justifier leur participation à l'assemblée générale, les actionnaires sont priés de remettre leurs actions ou une pièce justifiant leur dépôt auprès d'un établissement bancaire.

Fribourg, le 9 septembre 2008

JYOTI S.A.